

@

Paul PELLIOT

**LA SECTE DU
LOTUS BLANC
ET LA SECTE DU
NUAGE BLANC**

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

à partir de :

LA SECTE DU LOTUS BLANC ET LA SECTE DU NUAGE BLANC

par Paul PELLIOT (1878-1945)

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, Paris, volumes III, 1903,
pages 304-317, et IV, 1904, pages 436-440.

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
mars 2016

TABLE DES MATIÈRES

[Introduction.](#)

I. [La secte du Lotus blanc](#) (*Po-lien-kiao*).

II. [La secte du Nuage blanc](#) (*Po-yun-tsong*).

[Notes additionnelles.](#)

@

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

@

La secte du Lotus blanc (*Po-lien-kiao*) est surtout célèbre pour avoir agité la Chine à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle, sous l'empereur Kia-k'ing, dont ses affiliés envahirent le palais le 18 juillet 1813 ; mais son histoire antérieure est restée jusqu'à ces derniers temps presque inconnue. Wylie avait fait remarquer que les adeptes du Lotus blanc sont nommément désignés par un article du code de la dynastie actuelle, mais s'en était tenu là, et, à sa suite, M. Cordier hésitait encore en 1901 à faire remonter l'origine de la secte au-delà du XVII^e siècle ¹. Cependant le doute n'est plus permis. Non seulement en effet les prescriptions du code actuel sont ici copiées sur celles du code des Ming, ce qui implique l'existence de la secte sous les Ming, mais dès 1894-1895, M. W. Stanton, sans citer ses sources il est vrai, a conté ce qu'on sait du rôle que joua la secte du Lotus blanc lors de la chute des Yuan et de l'avènement des Ming (XIV^e siècle) ². M. Giles a fait allusion à ces mêmes événements dans son [Biographical Dictionary \(n° 620\)](#) et dans son [Glossary of reference](#) ³. Enfin un texte signalé par Devéria en 1897 prouve péremptoirement l'existence de la secte au XIII^e siècle. Mais, pour remonter au-delà, on était réduit à des renseignements contradictoire de M. Giles. Dans son [Glossary of reference](#) ⁴, M. Giles dit qu'une société du Lotus blanc fut fondée au II^e siècle par le taoïste Lieou Yi-min, et il répète cette information dans son [Biographical Dictionary \(n° 1316\)](#), mais en ajoutant que Lieou Yi-min eut pour compagnon Houei-yuan ; or Houei-yuan vivait au IV^e et au début du V^e siècle ([n° 882](#)) ; les deux dates sont inconciliables. M. De Groot vient de reprendre et de préciser ce qu'on sait sur la secte du Lotus blanc dans le premier

¹ Cordier, *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales*, 1860-1900, Paris, 1901-1902, 3 vol. in-8, t. I, p. 173.

² *China Review*, t. XXI, p. 159 ss.

³ Giles, [A Glossary of reference on subjects connected with the Far East](#), 3^e éd., 1900, p. 316.

⁴ *loc. laud.*

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

volume, seul paru jusqu'ici, de son ouvrage intitulé *Sectarianism and religious persecution in China* ¹. Par contre, sur la secte du Nuage blanc, il n'a rien trouvé, sauf que son existence est prouvée au XIII^e siècle par un texte qu'a cité Devéria et qu'elle est condamnée dans le code des deux dernières dynasties ². Il ne saurait s'agir de refaire ici le travail de M. De Groot ; mais on a encore réuni si peu de documents sur le sujet que je crois intéressant de signaler quelques textes nouveaux ; ils sont parfois obscurs : je les traduis au mieux, en attendant que des informations plus complètes viennent rectifier ce que ces notes ont de tout provisoire et d'insuffisant.

@

¹ Amsterdam, Müller, 1903, in-8°, VIII-261 pp.

² Les condamnations portées par les codes chinois contre les sectes du Lotus blanc, du Nuage blanc et autres ont également passé dans le code annamite. Cf. Aubaret, *Code annamite*, II, 492 ; [Philastre, Code annamite, I, 631](#).

I. La secte du Lotus blanc (*Po-lien-kiao*)

@

De Groot a donné quelques renseignements sur Houei-yuan d'après un petit livre anonyme, intitulé *Lien chö kao hien tchouan*, et qu'on date généralement du V^e siècle. Mais il semble que, pour M. De Groot, l'acte de fondation de Houei-yuan reste dans l'histoire un fait isolé, après lequel plusieurs siècles se passent sans que nous sachions rien des destinées ultérieures de son association. C'est même ce silence supposé qui a permis à M. De Groot de rattacher hypothétiquement cette association du Lotus blanc à la fameuse société secrète que l'on trouve plus tard sous ce nom. La réalité est tout autre ¹. Houei-yuan, de son nom de famille Kia, naquit en 334 ² à Leou-fan, qui correspond à l'actuel Tai-tcheou dans le Nord du Chan-si, alors gouverné par la famille turque des Che. À onze ans, Houei-yuan suivait au Ho-nan un sien oncle maternel du nom de famille de Ling-kou ; il y étudia avec ardeur les livres du confucéisme et du taoïsme. À vingt ans, il voulut passer au sud du fleuve Bleu pour étudier sous Fan Siuan. Les troubles qui suivirent la mort de Che Hou (363) l'en empêchèrent. Il se rendit alors auprès du célèbre bonze Tao-ngan, qui lui expliqua le *Prajñāpāramitāsūtra*. Ce fut l'occasion de sa conversion, et à son tour il eut des disciples. Quand Tao-ngan se rendit à Siang-yang au Hou-pei ³, il l'y accompagna, mais de crainte de tomber entre les mains de Fou P'ei, les deux maîtres se séparèrent, chacun emmenant ses disciples. Houei-yuan s'établit d'abord au Chang-ming-sseu de King-tcheou, puis résolut d'aller avec son ami

¹ Les renseignements que je donne ici sont puisés au *Kao seng tchouan* (k. 6, p. 1, biographie de Houei-yuan), au ch. 26 du *Fo tsou t'ong ki*, et au *Lou chan lien tsong pao kien* (k. 4) composé au début du XIV^e siècle par le bonze P'ou-tou (*Tripit. Jap.*, XI, 70 ss.).

² M. Giles (*Biogr. dict.*, n° 882) dit 333, mais P'ou-tou (*loc. laud.*, p. 71) donne 334, et d'un autre côté comme on est d'accord pour placer la mort de Houei-yuan en 416, et pour admettre qu'il avait vécu 83 ans à la chinoise, soit 82 ans pour nous, il s'ensuit qu'il est né en 334.

³ Je ne comprends pas comment, se rendant du Ho-nan à Siang-yang, Tao-ngan aurait traversé le fleuve Bleu, comme le veut M. Giles (*Biogr. dict.* n° 1886).

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

Houei-yong vivre en ermite au mont Lo-feou du Kouang-tong. En 381, les deux compagnons arrivèrent au Lou-chan, à la limite des préfectures actuelles de Kieou-kiang et de Nan-k'ang, dans le Kiang-si ¹. C'était un lieu déjà célèbre ; jadis Sseu-ma Ts'ien était monté sur le Lou-chan pour voir les neuf fleuves du *Tribut de Yu* ². La solitude et le pittoresque de cette région montagneuse les séduisirent ; chacun se choisit une retraite. En 386, le gouverneur de la province bâtit pour eux un temple. Les visiteurs affluèrent ; on en compta jusqu'à 3.000 ; le maître avait 123 disciples ; parmi eux, il en choisit 17 qu'il s'adjoignit pour fonder par serment la communauté du Lotus blanc (*Po-lien-chö*) ³. Parmi les dix-sept élus, se trouvent un ancien brahmane du Kipin appelé Buddhayaças et un Çākya de Kapilavasta du nom de Buddhahadra : tous deux ont traduit divers ouvrages qui figurent encore au *Tripitaka* ⁴. Le texte du vœu qu'ils prononcèrent avait été rédigé par l'un d'eux, très bon lettré, p.306 Lieou Tch'eng-tche ⁵, et la cérémonie eut lieu devant l'image d'Amitāyus. Ce dernier fait n'est pas indifférent ; c'est en effet cette communauté du Lotus blanc fondée par Houei-yuan qui, gagnant de proche en proche, finit par rendre populaire en Chine le culte d'Amitāyus ; c'est elle qui a répandu la doctrine de la Terre pure (Tsing-t'ou) ou de la Sukhavati occidentale. Son fondateur mourut en 416, et l'empereur Ngan accorda au défunt les titres posthumes de Vénérable des monts Lou, Ministre de la cour des banquets, Maître de la communauté du Lotus blanc ; en 848, 939, 978, 1166, de nouveaux

¹ La date de 381 est fournie par le *Fo tsou t'ong ki* (k. 26, p. 128 ; k. 36, p. 52), mais le *Lou chan lien tsong pao kien* donne 384. La date de 373 donnée par M. Giles ne me paraît pas possible ; M. Giles se trompe également en plaçant le Lou-chan au Hou-pei.

² Cf. Chavannes, *Mém. hist. de Se-ma Ts'ien*, I. XXVIII. [c.a. : [XXIX](#) ?]

³ Je ne sais pas en quelle année fut fondée la communauté. Le *Fo tsou t'ong ki* (k. 36, p. 53) la mentionne comme existant déjà en 403 ; mais elle ne devait pas être alors bien ancienne, puisque parmi les fondateurs figure Tsong Ping qui n'est né qu'en 375 (Giles, [Biogr. dict., n° 2051](#)). — La communauté a été aussi parfois appelée « communauté de Tsong Ping », et « communauté des monts Lou » (cf. *P'ei wen yun fou*).

⁴ Cf. Nanjio, *Catalogue*, appendice II, n° 42 et 61. — Pour la liste complète des dix-huit fondateurs, cf. *Lou chan lien tsong pao kien*, IV, 72.

⁵ Ce Lieou Tch'eng-tche n'est autre que le Lieou Yi-min de M. Giles. Il avait pour *tseu* Tchong-sseu et pour *hao* []氏. Cf. *Lou chan lien tsong pao kien*, IV, 72. On voit que le personnage était plus bouddhiste que taoïste, et qu'il vivait au IV^e et non au II^e siècle.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

honneurs lui furent conférés. L'école eut sept patriarches. Elle a joué un grand rôle dans le bouddhisme chinois sous son nom de « Doctrine du Lotus », ou sous celui de secte de la Terre pure ¹ ; jamais le lien qui la rattachait à Houei-yuan n'a été méconnu par elle. Son histoire se trouve entre autres au chap. *Fo tsou t'ong ki* ², et dans le *Lou chan lien tsong pao kien* ³ composé par l'un des moines de la secte, nommé P'ou-tou, qui présenta son livre à l'empereur en 1308 ⁴. La secte a toujours été orthodoxe, et il n'y a de commun que le nom entre elle et l'autre secte, hérétique celle-là, qui se réclame aussi du Lotus blanc ⁵.

Après ce texte du V^e siècle, M. De Groot cite un passage du *Fo tsou t'ong ki*, selon lequel, en 1042, le bonze Pen-jou, secondé par un gendre de l'empereur nommé Li Tsouen-hiu et par le ministre Tchang Tö-siang, duc de Siun ⁶, fonde une communauté du Lotus blanc (*Po-lien-chö*). La biographie de Li Tsouen-hiu se trouve au chapitre 464 de *l'Histoire des Song*, et celle de Tchang Tö-siang au chapitre 311. Il n'y est pas question de l'association du Lotus blanc, mais d'autre part il y est dit que Li Tsouen-hiu était un bouddhiste fervent ⁷, et le *Fo tsou t'ong ki* (k. 45, p. 105) nous apprend que Tchang Tö-siang fut chargé en 1043 de diriger le bureau de traduction des sūtras. Jusqu'à preuve du contraire, je crois

¹ Cf. [Eitel, Handbook of chinese Buddhism, s. v. Amitābha](#) ; [Edkins, Chinese Buddhism, p. 170](#) ; [De Groot, Le code du Mahāyāna en Chine, p. 5](#). — Houei-yuan avait laissé plusieurs ouvrages ; je ne sais s'ils subsistent encore.

² C'est ainsi qu'il faut écrire le titre de cet ouvrage, compilé par le bonze Tche-p'an ; à la p. 35 de son livre, M. De Groot l'a confondu avec le *Fo tsou t'ong tsai* de Nien-tch'ang.

³ *Tripitaka jap.*, XI.

⁴ On pourra consulter également le *Lou chan tsi*, en 5 k., de Tong Sseu-kao des Song, et des récits de voyage comme le *Lou chan ki* de Tch'en Chouen-yu des Song, incorporé au *Cheou chan ko ts'ong chou*.

⁵ Un texte cité par M. De Groot (p. 163) donne pour origine au nom de l'association du Lotus blanc l'existence au Lou-chan d'un étang de lotus. Mais il avait aussi une explication ésotérique : par la pratique du samādhi, l'homme s'élève au-dessus des misères du monde comme le lotus se dresse au-dessus de la boue. Cf. à ce sujet le *Lou chan lien tsong pao kien*, 56.

⁶ C'est ainsi qu'il faut corriger la traduction donnée par M. De Groot, p. 164.

⁷ Le *Kouo lao t'an yuan* (cité dans le *P'ei wen yun fou*, LXIX, 11) dit que Li Tsouen-hiu, Yang Yi (le très orthodoxe compilateur du *Ts'o fou yuan kouei*) et Lieou Yun aimaient à discuter avec des bonzes les questions de philosophie. Peut-être trouverait-on quelques renseignements dans les ouvrages de Li Tsouen-hiu que cite *l'Histoire des Song* (*loc. laud.*), mais je ne sais s'ils existent encore.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

donc que l'association du Lotus blanc fondée par ces deux hauts dignitaires n'avait rien d'hérétique au point de vue du bouddhisme et que ce n'est encore pas elle que visent les articles du code.

p.307 À quel moment faut-il donc faire remonter l'origine de la secte du Lotus blanc qui s'attira la réprobation non seulement des pouvoirs confucéens, mais aussi du bouddhisme orthodoxe ? Le *Fo tsou t'ong ki* me paraît donner une solution satisfaisante. À la fin du chapitre 54 de sa compilation, Tche-p'an a inséré trois paragraphes sur les « associations hérétiques qui rendent un culte aux démons »; ils sont consacrés l'un aux Mo-ni, un autre aux Végétariens du Nuage blanc (Po-yun-lai), le troisième aux Végétariens du Lotus (Po-yun-ts'ai), et à leur suite vient une note du (bonze de) Leang-tchou, Tsong-kien ¹ :

« Ces trois sectes prennent toutes faussement le nom du bouddhisme pour tromper le vulgaire ; de même dans les cinq éléments il y a des vapeurs toxiques. Les Mo-ni trompent encore le peuple sur les Trois montagnes ². Quant au Lotus blanc et au Nuage blanc, ils ont des adeptes partout. En général, ils ne font pas ni des aliments forts ni des boissons fermentées ; aussi sont-ils facilement satisfaits. Ils ne tuent pas ce qui a vie ; aussi approchent-ils de la pratique du bien. Le peuple stupide n'a pas de discernement et se précipite joyeusement vers eux. Aussi, sans faire de propagande, ces sectes prospèrent-elles d'elles-mêmes. Il n'est pas jusqu'aux belles femmes de noble maison que des filles démoniaques

¹ MM. Chavannes ([Journal asiatique, janvier-février 1897, p. 65](#)) et Devéria ([novembre-décembre 1897, p. 459](#)) ont pris Leang-tchou pour le nom d'un individu ; c'est en réalité un nom de lieu. Il ne faut pas s'étonner de cette erreur : les Chinois désignent en effet souvent un homme par le lieu où il est né ou où il s'est illustré ; c'est ainsi que Sseu-ma Ts'ien, né à Long-men, est parfois appelé Long-men (Chavannes, *Mém. hist.* I. XXV). De même pour Leang tchou, qui se trouve dans le district de Ts'ien-t'ang au Tchō-kiang. La personne ici désignée par son lieu de naissance est le maître de la loi Tsong-kien, qui, au début de la période *kia-hi* (1237-1240), compléta, sur le modèle des histoires officielles, le *Che men tcheng t'ong* publié en 1208-1224 par Wou K'o-ki. Cf. *Fo tsou t'ong ki*, Préliminaires, p. 15.

² V. plus loin la note sur les Mo-ni.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

n'attirent à entrer dans leurs assemblées. Ils parlent de renoncement au péché, d'invocation au Buddha ; mais en réalité ils se livrent à la débauche. Aussi les personnes de bonne condition qui ont quelque expérience doivent-elles sévèrement condamner (ces pratiques). »

Cette fois, il n'y a aucun doute qu'il s'agisse bien réellement de la secte hérétique du Lotus blanc. Des trois paragraphes auxquels s'applique la note de Tsong-k'ai, celui sur les Mo-ni ne dit rien qui n'ait été précédemment utilisé par MM. Chavannes et Devéria ; nous reviendrons tout à l'heure à la secte du Nuage blanc ; voici ce qui est dit du Lotus blanc :

« Pour ce qui est des végétariens ¹ du Lotus blanc, au commencement de la période *chao-hing* (1131-1162) de l'empereur Kao-tsong, Mao Tseu-yuan ² du temple de Yen-siang p.³⁰⁸ de la commanderie de Wou ³, imitant (l'école de) T'ien-t'ai ⁴, fit une image où il mettait en harmonie les quatre terres ⁵, et un

¹ *Ts'ai* signifie au propre « végétaux » et non « végétariens » ; le sens que je donne me semble justifié par ce texte et les suivants.

² Le texte dit : *ti-tseu-yuan*, ce qui ne pourrait s'interpréter que par : Yuan, novice de..., mais, outre la bizarrerie de la phrase chinoise, les deux passages cités plus bas où le nom complet est indiqué une fois comme Mao Tseu-yuan, et une autre fois où le postnom, Tseu-yuan, est seul donné, me décident à corriger ici *ti* en *mao*.

³ Wou-kiun, sous les Song, correspondait à l'actuel Sou-tcheou au Kiang-sou.

⁴ L'école de T'ien-t'ai, qui remontait à Houei-wen des Ts'i septentrionaux (550-577), avait été définitivement établie par Tche-yi (538-597) ; elle avait pris son nom du mont T'ien-t'ai au Tchö-kiang, où Tche-yi s'était établi ; son texte sacré par excellence était le *Lotus de la bonne loi*.

⁵ Il y a deux séries de quatre « terres » (cf. *Ta ming san tsang fa chou, Tripit. jap.*, I, 99), mais l'une d'elles est spéciale à l'école de T'ien-t'ai. On la trouve exposée dans le *Kouan wou leang cheou fo king chou miao tsong tch'ao* (cité dans le *Ta ming san tsang fa chou, loc. laud.*), commentaire rédigé au temps des Song par Tche-li sur le *Kouan wou leang cheou fo king chou* qui est lui-même un commentaire, rédigé par Tche-yi, le véritable fondateur de la secte, du *Kouan wou leang cheou fo king* traduit au V^e siècle par Kālayaças (Nanjio, n^o 1560, 1559, 198). Ces quatre « terres » sont :

1^o le *t'ong-kiu-t'ou*, m. à m. « terre d'habitation commune », où il y a à la fois du pur et de l'impur ; exemple : notre monde ;

2^o le *yeou-yu-t'ou*, m. à m « terre où il y a un reste », où il reste encore de l'obscurité ; c'est la terre des *çrāvakas* et *pratyekabuddhas* ;

3^o le *kouo-pao-t'ou*, m. à m. « terre de la récompense » ; c'est là que les *bodhisattvas* parcourent, selon la doctrine « des différences », les dix *bhūmi*, et, selon la doctrine « arrondie » (ce sont deux sous-écoles de T'ien-t'ai), les dix repos, les dix actions, etc. ;

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

texte de salutation et de résolution matinales. Sa gāthā était de quatre vers, et on répétait cinq fois l'invocation au Buddha. Il exhortait les hommes et les femmes à mener la vie de pureté, et ses préceptes faisaient de la protection des vivants la piété suprême. Il s'intitula le Maître-guide du Lotus blanc. Il eut affaire aux autorités parce qu'il servait les démons, et on le bannit à Kiang-tcheou ¹. Ses disciples répandirent eux-mêmes son enseignement, qui jusqu'à présent est florissant.

Dans le même ouvrage, ce paragraphe est donné en termes à peu près identiques sous l'année 1133 (k. 47, p. 116 v°) :

« Pour ce qui est de Mao Tseu-yuan, bonze du temple de Yen-siang dans la commanderie de Wou, il étudia d'abord sous un maître de la loi de Brahma. Imitant l'école de (T'ien)-t'ai, il fit une image où il mettait en harmonie les quatre terres et un texte de salutation et de résolution matinales. Sa gāthā était de quatre vers, et on répétait cinq fois l'invocation au Buddha. p.309 Il exhortait les hommes et les femmes à mener ensemble la vie de pureté. Lui-même s'intitulait le Maître-guide du Lotus blanc. Il recevait assis les hommages des fidèles. (Ses fidèles) s'abstenaient d'oignons et de lait, ne tuaient pas, et ne buvaient pas de vin. C'est ce qu'on appelait la (doctrine) végétarienne du Lotus blanc. Recevoir sa doctrine perverse était qualifié de « transmettre la loi » ; se livrer avec lui à des actes impurs était

4° le *tch'ang-tsi-kouan-t'ou*, m. à m. la « terre éternelle, calme, brillante » ; éternel se rapporte au dharmakāya ; calme, au nirvāna ; brillant, à la prajñā ; c'est la terre des Buddhas.

Quant aux mots *yuan-jong* que j'ai traduits par « mettre en harmonie », ils sont aussi du langage du T'ien-t'ai. L'école de T'ien-t'ai est essentiellement une école de juste milieu, *madhyamika*, et c'est à ce titre qu'elle se réclame de Nāgārjuna ; *yuan* signifie arrondir, supprimer les angles et les aspérités ; *jong*, c'est fondre, mêler ensemble. Cette position intermédiaire, loin des deux extrêmes, est si bien celle du T'ien-t'ai, que l'une de ses subdivisions s'appelle aussi *yuan-kiao*, la « doctrine arrondie » (les trois autres sous-écoles du T'ien-t'ai sont dites *tsang-kiao*, *t'ong-kiao* et *pie-kiao*). Mao Tseu-yuan, on le voit, doit beaucoup à l'école du T'ien-t'ai, mais je ne sais en quelle identité mystérieuse il arrivait à réunir les quatre terres.

¹ Kiang-tcheou est au Kouang-si.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

qualifié de « loi du Buddha ». Quand il les rencontrait, il traitait les bonzes avec arrogance, et les autres hommes avec mépris, sans la moindre retenue. Les maris stupides, les femmes stupides se laissaient attirer et séduire les uns par les autres. Les bourgs et les villages se plaisaient à ses impostures. Il eut maille à partir avec les autorités, et fut jugé coupable de rendre un culte aux démons. On le bannit à Kiang-tcheou. Mais le reste de sa bande imita ses pratiques, qui jusqu'à présent sont florissantes. (Tiré du *Che men tcheng t'ong*).

Outre les quelques détails supplémentaires que fournit ce texte, il nous apprend d'où Tche-p'an tire ici ses renseignements. Le *Che men tcheng t'ong* a été compilé en 1208-1224 par Wou K'o-ki, originaire de P'ou-kiang au Tchö-kiang ¹. On voit par là que la secte du Lotus blanc prospérait au début du XIII^e siècle.

À la suite de ce texte, Tche-p'an donne comme une sorte de commentaire les réflexions suivantes :

« Hélas ! Des choses d'ici-bas, il n'en est pas qui n'ait ses défauts. Il y a pour régner sur le monde des Yu et des T'ang ², mais aussi des Kie et des Tcheou ³. Il y a pour administrer le monde des Tcheou(-kong) et des (ducs de) Chao ⁴, mais il y a aussi des (Li) Sseu ⁵ et des (Wang) Mang ⁶. Le taoïsme est né avec Lao-tseu et Tchouang(-tseu) ; cependant il a eu (Tchao) Kouei-tchen ⁷ et (Lin) Ling-sou ¹ ; le bouddhisme est né avec

¹ Cf. *Fo tsou t'ong ki*, Préliminaires, p. 15.

² Les vertueux Yu et T'ang fondèrent respectivement les dynasties des Hia et des Chang.

³ Avec les tyrans Kie et Tcheou finirent respectivement les dynasties fondées par Yu et par T'ang.

⁴ Tcheou-kong et le duc de Chao firent les ministres du roi Wou des Tcheou.

⁵ Li Sseu fut ministre de Ts'in Che-houang-ti. Cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1203.

⁶ Wang Mang fut régent à la fin des Han occidentaux et usurpa le trône.

⁷ Il ne peut s'agir ici, je crois, que de Tchao Kouei-tchen. Tchao Kouei-tchen est ce taoïste qui avait gagné la faveur de l'empereur Wou-tsong et qui fit rendre en 845 le fameux édit de proscription contre toutes les religions non chinoises, y compris le bouddhisme. Mais dès l'année suivante, l'empereur changea d'avis, et Tchao Kouei-tchen, Lieou Yuan-ts'ing (ou Lieou Hiuan-tsing), Teng Yuan-tch'ao (ou Teng Yuan-k'i) et

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

p.310 le Cākya ; cependant il a eu (K'ong) Ts'ing-kio ² et (Mao) Tseu-yuan. Que l'on croie à l'une quelconque des trois religions, chacune a ses défauts. Quand (Mao Tseu-yuan) parle de la figure des quatre terres, il plagie les paroles fondamentales de l'école de (T'ien)-t'ai, et y ajoute diverses stances ; toutes sont en style vulgaire. Pour ce qui est de sa formule de résolution matinale, il a résumé en un seul principe les sept résolutions ³ de p.311 Tseu-yuan ¹ ; mais on ne sait

autres, en tout douze taoïstes, furent mis à mort (846). L'homme d'État Li Tō-yu s'étant montré alors hostile au bouddhisme, fut banni à Yai-tcheou, où il mourut peu après. Cf. *Kieou t'ang chou*, k. 18, p. 2, 8 ss., utilisé par M. De Groot (p. 61-62) et *Fo tsou t'ong ki*.

¹ Lin Ling-sou (Giles, *Biogr. dict.*, n° 1257) jouit d'une grande faveur, comme magicien, sous l'empereur Houei-tsong, à qui il avait été présenté en 1117 (et non 1111 comme le dit Giles). Plus puissant que les ministres, il en arriva par son arrogance à faire regretter à l'empereur même les bienfaits dont il l'avait comblé. Surtout il fut en butte aux attaques du fameux ministre Ts'ai King, qui l'avait introduit à la cour et soutenu dans l'espoir de s'en faire un aide soumis ; mais qui, le voyant agir pour son propre compte, n'eut pas de cesse qu'il ne l'eût renversé. Enfin, en 1122, rencontrant sur la route l'héritier présomptif, Lin Ling-sou refusa de lui céder le pas. L'empereur, furieux, le chassa de la cour. Une instruction fut ouverte contre lui, mais il mourut, et l'empereur ordonna de lui faire des funérailles convenables. Voilà ce que dit la biographie officielle de Lin Ling-sou (*Histoire des Song*, k. 462, p. 6).

Mais le *Fo tsou t'ong ki* (k. 46, p. 113) nous donne les vrais motifs de la haine qu'il inspira aux bouddhistes. Lin Ling-sou avait eu jadis à se plaindre des bonzes. Quand il fut au pouvoir, il profita de son influence pour tourner contre les bouddhistes l'empereur Houei-tsong, qui en 1119 convertit par décret tous les bouddhistes en taoïstes. Le Buddha devait s'appeler « le Génie d'or de la grande Intelligence », les bodhisattvas devenaient des *ta-che*, les bonzes des *tö-che*, et les nonnes des *niu-tö* ; les temples *sseu* et *yuan* devenaient respectivement des *kong* et des *kouan* ; en un mot la terminologie bouddhiste était partout remplacée par la terminologie taoïste.

Mais la transformation fut éphémère. Un bouddhiste rappela dans un mémoire à l'empereur le sort funeste dont furent victimes tous les grands persécuteurs de sa religion. Ts'ouei Hao avait causé la persécution de 446 : trois ou quatre ans après, il est mis à mort, toute sa famille est exécutée ; Wei Yuan-song provoque la persécution sous l'empereur Wou en 574 (cf. *Tcheou chou*, k. 47, p. 6 ; *Fo tsou t'ong ki*, k. 39, p. 68 ; *Siu kao seng tchouan*, k. 25, p. 21) : au bout de cinq ou six ans, il est mis à mort ; Tchao Kouei-tchen et Li Tō-yu organisent la proscription de 845 : un an après Tchao Kouei-tchen est mis à mort et Li Tō-yu part finir en exil ; et chaque fois, aux temps difficiles, ont succédé des périodes de plus grande faveur ; il en sera de même cette fois. Effectivement, un an plus tard, en 1120, l'édit était rapporté et Lin Ling-sou et ses magiciens tombaient à leur tour.

Je ne sais s'il subsiste beaucoup d'écrits de Lin Ling-sou ; un *Tsi tou kin chou mou lou* est cité sous son nom dans le Canon taoïste (*Tao tsang king mou lou siang tchou*, éd. du Poyun-kouang, k. 2, p. 15).

— Cette note est basée sur l'*Histoire des Song* (k. 462, p. 6 et k. 22, p. 1) et sur le *Fo tsou t'ong ki* (k. 46, p. 113 et ss.) ; le *Fo tsou t'ong ki* cite des sources qui me sont inconnues, par exemple le *Lin Ling-sou tchouan* de Keng Yen-hi et le *Tao fa che tchouan*.

² K'ong Ts'ing-kio est le fondateur de la secte du Nuage blanc, *vide infra*.

³ *tch'an* est un des caractères qu'ignorait l'ancien chinois, et qui ont été créés pour les besoins du bouddhisme ; c'est une transcription abrégée, pour *tch'an-mo*, *kṣamā* ; le mot devrait donc signifier « patience » ; mais, alors que ce sens étymologique a été

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

comment il s'y prend dans la pratique. Ses stances se psalmodient en quatre vers ; elles ressemblent donc aux chants de bûcherons ². Ses invocations au Buddha sont répétées cinq fois, mais en quoi se rattachent-elles aux dix invocations ³ ? Il prend le nom du Lotus blanc, pour s'appuyer par imposture sur le patriarche ⁴ ; il s'appelle Maître-guide et usurpe ainsi le même rang qu'occupe le Buddha. Il parle faussement de la conduite pure et ne mène qu'une vie de débauches. Son inconduite, sa perversité, comment pourrait-on les dire jusqu'au bout ? Hélas ! »

Enfin sous les Yuan, il est question de la secte du Lotus blanc, et à côté d'elle de celle du Nuage blanc, à la fin de la biographie du bonze tibétain Phags-pa (*Yuan che*, k. 202, p. 4) :

« Les temples de l'empire dépendent du *siuan-tcheng-yuan* ⁵ de la capitale et des provinces. L'école du dhyāna, l'école des

conservé par les Chinois pour *kṣānti*, il s'est perdu pour *kṣamā*. *Kṣamā* en est venu à être presque synonyme de *houei*, qui est purement chinois et signifie « repentir ». Yi-tsing constatait déjà que ce faux sens était trop généralement accepté pour qu'on pût le corriger. D'accord donc avec les Chinois, on interprète généralement *tch'an* comme le remords des fautes passées ; Nanjio, dans son *Catalogue* (e. g. n° 1513, 1516, 1523), le traduit toujours par « confession ». En traduisant par « résolution », j'ai adopté une légère distinction établie dans le *Fo tsou t'ong ki*, selon laquelle *houei* se rapporterait plutôt au passé tandis que *tch'an* se rapporterait davantage à l'avenir ; le *tch'an* serait donc le ferme propos de ne plus retomber dans les fautes passées et ne plus faire désormais que le bien. Le *Ts'eu pei choui tch'an fa* (cité dans le *Ta ming san tsang fa chou*, XXIX, 22) énumère sept dispositions du cœur nécessaires pour amener le repentir et le ferme propos. Mais je doute qu'il y ait aucun rapport entre ce texte et le nôtre. Il me semble qu'il doit s'agir dans le commentaire de Tche-p'an de sept formules de ferme propos, qu'on récitait sans doute à divers moments de la journée ; malheureusement, je n'ai rien su trouver dans ce sens.

¹ Le maître de la loi Ts'eu-yuan est mort en 1032 ; l'anniversaire de mort est jour de jeûne ; cf. *Fo tsou t'ong ki*, k. 33, p. 39.

² Les chants de bûcherons, de pêcheurs, de laboureurs sont des plaintes en langue vulgaire, sans aucune recherche de style.

³ *nien* signifie à la fois « penser » et « réciter » et s'applique aussi bien à l'oraison mentale qu'à la prière réellement prononcée. Selon le *Ta min san tsang fa chou* (k. 42, p. 91), les dix oraisons, méditations ou invocations ont pour thème le Buddha, la foi, le sangha, les préceptes de discipline, la charité, les devas, le repos, l'*āna-prāṇa* (*ngan-pan*, inspiration et expiration ; corriger en conséquence Nanjio, *Catalogue*, n° 681), le corps et la mort.

⁴ Le patriarche est ici Houei-yuan, le fondateur de l'école orthodoxe du Lotus.

⁵ Le *siuan-tcheng-yuan* était chargé à la fois de la surveillance des bonzeries de Chine et des rapports avec les Tibétains. Cf. *Yuan che*, k. 87, p. 4.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

sūtras, l'école du vinaya s'en tiennent chacune fermement à leur rôle. Il n'y a que ce qu'on appelle l'école du Nuage blanc et l'école du Lotus blanc qui parfois aussi poursuivent passablement d'avantages illicites.

Voilà les données encore bien pauvres que je puis fournir sur l'histoire ancienne de la secte du Lotus blanc. Elles suffisent du moins, à mon avis, pour établir avec les plus grandes chances de vérité que la secte hérétique du Lotus blanc a été fondée peu avant 1133 par un bonze appelé Mao Tseu-yuan. Si elle porte le même nom que l'ancienne école du Lotus fondée au VI^e siècle par Houei-yuan, c'est que Mao Tseu-yuan voyait sans doute, à se couvrir de cette appellation populaire et respectée, un élément de succès pour sa doctrine, et pour lui-même un espoir de sécurité.

@

II. La secte du Nuage blanc (*Po-yun-tsong*)

@

La secte du Nuage blanc est bien loin d'avoir laissé dans l'histoire une trace aussi marquée que la secte du Lotus blanc. Devéria l'avait rencontrée dans un texte de l'*Histoire des Yuan* qui porte sur l'année 1311 ; nous y reviendrons tout à l'heure. M. De Groot (p. 150) rappelle que la secte figure parmi celles que prohibent les codes des Ming et des Ts'ing, mais ses renseignements s'arrêtent là. Heureusement le *Fo tsou t'ong ki* donne des indications fort précises dans le paragraphe auquel j'ai fait allusion plus haut. Le texte dit : p.312

« Pour ce qui est des Végétariens du Nuage blanc ¹, dans la période *ta-kouan* (1107-1110) de l'empereur Houei-tsong, le bonze K'ong Ts'ing-kio du temple Pao-ying de la capitale occidentale ² habita au temple du Nuage blanc de Hang-tcheou ³. Il établit quatre phala ⁴ et dix bhūmi ⁵ et composa

¹ Même remarque pour *lai* que plus haut pour *tsai*.

² Les Song du Nord avaient quatre capitales : celle de l'est à K'ai-fong-fou, celle de l'ouest à Ho-nan-fou, celle du Nord à Ta-ming-fou (dans le Tche-li), celle du Sud à Ying-t'ien-fou (auj. dans le Kouei-tō fou du Honan). Pour les territoires relevant de ces capitales, cf. le *Yuan fong kieou yu tche*, achevé en 1080 sous la direction de Wang Ts'ouen, k. 1 (éd. du *Wou-ying-tien* reproduisant celle des Song du Nord).

³ Je n'ai pas pu déterminer de quel temple il s'agissait. Comme descriptions anciennes de la région de Hang-tcheou, j'ai consulté les « descriptions de Lin-ngan » (c'était alors le nom de Hang-tcheou) datées de la période *k'ien-tao* (1165-1173) et de la période *hien-tch'ouen* (1265-1274). Celle de 1165-1173, assez courte, se trouve dans le *Che hiun t'ang ts'ong chou* publié vers 1877 par M. Tchang ; il n'y est pas question d'un temple du Nuage blanc. La *Description de Lin-ngan* de 1265-1274 est un ouvrage considérable en 100 chapitres ; il en a été fait une excellente réimpression en 1830 au Tchen-k'i-t'ang de M. Wang. Au k. 84, p. 10, il est à la vérité question d'une « bonzerie du Nuage blanc », mais qui se trouvait dans le district de Yu-ts'ien, et qui fut détruite par un incendie, puis reconstruite en 1205-1207 par Wang Je-yi ; or un des textes cités plus loin placent le temple de K'ong Ts'ing-kio au district de Yu-hang ; d'ailleurs, pour les bonzeries chinoises qui aiment les sites accidentés, où les bâtiments du couvent touchent parfois aux « nuages blancs », un tel nom est trop ordinaire pour que, sans autre indication, l'identité de nom soit un élément suffisant de détermination.

⁴ Les quatre « fruits » (*phala*) du bouddhisme orthodoxe sont ceux de srotapanna, sakṛdāgāmin, anāgāmin, arhat.

⁵ Sur les dix stades, m. à m. terres (*bhūmi*), que doit parcourir un bodhisattva, cf. le *Fo kiao tseu tien* (p. 123,) et le *Ta ming san tsang fa chou* (k. 40, p. 81).

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

plusieurs écrits de doctrine. Il en répandit l'enseignement dans le peuple. On appelle aussi (ses disciples) les Végétariens des dix bhūmi. Le maître du dhyāna Kio-hai-yu (?) l'attaqua, et les autorités le bannirent à Ngen-tcheou ¹. La deuxième année *kia-t'ai* (1202), Chen Tche-yuan du temple du Nuage blanc s'intitula Homme de la voie ; il introduisit une requête pour demander une inscription horizontale (de la main de l'empereur). Les fonctionnaires dirent : cet Homme de la voie, il est végétarien et rend un culte aux démons ; c'est ce qu'on appelle un homme pervers. Ce n'est pas là la conduite pure de bouddhistes et de taoïstes. De lui-même il rassemble des bandes par troupes de dix ² et de cent individus. Prenant pour moyen une religion démoniaque, il rend sourd et aveugle le peuple stupide. Ou bien, sous prétexte de réparer des ponts, de construire des routes, il attire à soi l'argent du peuple. Il fonde des temples secrets qui lui sont d'inaccessibles lieux de refuge. (Nous) demandons que (Chen) Tche-yuan soit banni à jamais dans un lieu lointain, et qu'on détruise ses temples pour empêcher de propager une loi démoniaque.

Le rapport reçut l'approbation impériale. p.313

Ainsi ce paragraphe vise deux séries de faits remontant respectivement aux débuts du XII^e et du XIII^e siècle. Sous les deux dates, le *Fo tsou t'ong ki* donne quelques renseignements, complémentaires :

1° Au k. 46, p. 112, il est dit :

« (La deuxième année *ta-kouan*) (1108), K'ong Ts'ing-kio, bonze du temple du Pao-ying-sseu de la capitale occidentale,

¹ Auj. district de Ngen-p'ing au Kouang-tong.

² Le texte donne ici « de mille et de cent » ; mais j'adopte la leçon dix au lieu de mille, qui est fournie par le texte parallèle cité plus loin.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

habita au temple du Nuage blanc de Hang-tcheou. À l'imitation des sūtras bouddhiques, il établit quatre *phala* et dix *bhūmi* et les divisa en petit et en grand Véhicules ¹. Il composa plusieurs écrits de doctrine, qu'il répandit dans le peuple. Ses adhérents l'appelaient l'upādhyāya ² du Nuage blanc ; ses disciples étaient appelés les Végétariens du Nuage blanc. Ses paroles ne faisaient qu'attaquer l'école du dhyāna. Le maître du dhyāna Kio-hai-yu (?) établit avec force qu'il était un imposteur. On le bannit à Ngen-tcheou.

Une note ajoute :

(Tsong-)kien ³ dit : Les adeptes du Nuage blanc se confondent plus ou moins avec ceux du Lotus blanc ; il s'en distinguent principalement en ce qu'ils n'ont ni femmes ni enfants. Quand les gens les voient faire leurs dévotions matin et soir et s'appliquer tout entiers à leur tâche, il semble qu'on doive les respecter. Mais quand on reconnaît qu'ils se livrent à des hâbleries stupides, et violent insolemment la vraie doctrine, alors les gens sages doivent profondément les haïr et faire leurs efforts pour les renverser. p.314

2° Au k. 48, p. 120 v°, il est dit :

« La deuxième année *kia-t'ai* (1202), l'Homme de la Voie Chen Tche-yuan du temple du Nuage blanc du Nan-chan de Yu-hang

¹ Cette division de Grand et de Petit véhicule ne correspond pas ici au bouddhisme mahayaniste et hinayaniste. On entend également par Petit véhicule l'état de *ṣrāvaka* et par Grand véhicule celui de *bodhisattva*. L'école établit en effet une double série de quatre *phala* : les quatre *phala* étaient originellement les quatre degrés de sainteté personnelle du *ṣrāvaka*. Mais on a voulu aussi marquer des degrés dans la sainteté du *bodhisattva* qui franchit les dix *bhūmi*, et on imagine pour lui quatre *phala* analogues à ceux du *ṣrāvaka*. La double série est distinguée en ce que les quatre *phala* du *ṣrāvaka* sont appelés « les quatre *phala* du *ṣrāvaka* » ou « les quatre *phala* du petit véhicule », tandis que les *phala* du *bodhisattva* sont qualifiés de « les quatre *phala* du grand véhicule ». Cf. le *Ta ming san tsang fa chou* (k. 16, p. 86 r° et v°).

² La transcription *ho-chang* pour *upādhyāya* est moins courante aujourd'hui que celle de *ho-chang*, mais les exemples anciens en sont innombrables.

³ Je suppose que *kien* est pour *Tsong-kien*, le bonze de Leang-tchou. Cf. p. 307, n. 1.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

présenta une requête pour que l'Empereur lui fit don d'une inscription horizontale. Les fonctionnaires dirent :

« Cet homme de la voie, c'est un vagabond éhonté qui ne se nourrit que de légumes et rend un culte aux démons ; c'est ce qu'on appelle un homme pervers. De lui-même il rassemble des bandes par troupes de dix et de cent. Prenant pour moyen une doctrine démoniaque, il rend sourd et aveugle le peuple stupide. Ou bien il se fait un renom en réparant des routes, en construisant des ponts. Ou bien, imitant (les séances où) on récite les livres saints et brûle de l'encens, il convoque des réunions. Ses adeptes s'assemblent pendant la nuit et se dispersent à l'aube sans faire de séparation entre les hommes et les femmes. Où qu'ils aillent, ils ont un chef qui les dirige. S'ils ont quelque contestation, il en délibèrent ensemble et imposent la sentence. Ils attirent à eux beaucoup de fonctionnaires subalternes : leur volonté est de vaincre à tout prix. Ils prospèrent par une renommée d'emprunt, et leurs sacs se remplissent d'eux-mêmes ¹. Ils fondent des temples secrets qui leur sont d'inaccessibles lieux de refuge. Chen (Tche-yuan) est le chef de ces révoltés. Sa fausse doctrine trompe les masses. À lui appliquer les lois de l'État, son crime ne saurait être puni trop sévèrement. Lorsque Tchang Tsin ² gouvernait la capitale, il eut souvent à discuter la question avec des temples voisins, et décida

¹ Le texte du *Tripit. jap.* donne [[]] ; le dernier caractère ne peut être que pour *t'o* ; quant au premier, c'est sûrement une faute d'impression pour *nang*. *Nang* et *t'o* désignent deux sortes de sacs, et il est courant d'employer les deux termes côte à côte. Cf. [Journal asiatique, janvier-février 1897, p. 71](#), et les exemples nombreux du *P'ei wen yun fou*, s. v. *t'o*.

² Le caractère 杓 a des prononciations très variables, de *tsin* à *yun* ; j'adopte à tout hasard la première indiquée par le *Dictionnaire de K'ang-hi*. Tchang Tsin fut gouverneur de la capitale (c'est-à-dire de Hang-tcheou) sous les Song méridionaux, à la fin du XII^e siècle. C'était un homme éclairé et décidé ; sa biographie, dans l'*Histoire des Song* (k. 361, p. 7), se termine par ces mots : « À considérer les gouverneurs de la capitale qui se sont succédés depuis le passage au sud du Yang tseu-kiang, c'est Tchang Tsin qu'on doit placer le premier. » Il était de famille mandarinale ; son père Tchang Tsiun, son frère aîné Tchang Che, ses fils Tchang Tchong-tch'ouen et Tchang Tchong-chou ont chacun leur biographie dans l'*Histoire des Song*.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

que les temples fondés secrètement par les prêtres devaient, en conformité avec les anciens édits, être tous rasés. Aujourd'hui (Chen) Tche-yuan a de plus la folle audace de heurter le seuil divin ¹ et d'insulter la cour. C'est là la limite extrême. Jadis ceux qui propageaient la doctrine des cinq boisseaux de riz ² se prétendaient d'abord des disciples envoyés par l'Empereur Jaune et p.315 par Lao-tseu ³. Ils se répandirent dans les quatre directions, et de proche en proche chacun fut trompé. Leurs descendants se comptent par centaines de mille. En même temps qu'ils naissaient furtivement, (la puissance) de la maison des Han diminua. Pour ce mal actuel, si on n'y prend pas garde, à quoi n'arrivera-t-il pas ? Il est désirable d'ordonner au préfet de Lingnan de s'emparer de (Chen) Tche-yuan et des autres, et de les bannir suivant les lois, enfin de confisquer leurs biens, en manière d'avertissement à ceux qui répandent des doctrines démoniaques et se jouent des autorités. Pour les familles puissantes qui leur donneraient asile, que leurs biens soient considérés comme ceux propres (des coupables) (?). Pour ceux qui prôneraient les diseurs de bonne aventure, que les censeurs les dénoncent au trône nommément ».

L'Empereur approuva.

¹ *k'eou-kouen*, « heurter du front le seuil », se dit des pétitionnaires qui s'adressent directement à l'Empereur.

² La « doctrine des cinq boisseaux de riz » n'est autre que celle répandue par Tchang Lou, qui serait le petit-fils du premier « pape » des taoïstes. Il n'aurait fait d'ailleurs que répandre davantage les pratiques d'un prédécesseur que certains textes appellent Tchang Heng et d'autres Tchang Sieou. Tchang Heng ou Tchang Sieou faisait donner cinq boisseaux de riz aux malades qu'il soignait, d'où le nom dont on appela sa doctrine. Imbault-Huart, dans le [Journal Asiatique de novembre-décembre 1884, p. 439](#) ("[La légende du premier pape...](#)"), n'a que très imparfaitement utilisé et discuté le texte du *San kouo tche*, VIII, 9-10. Toute l'histoire traditionnelle des débuts de la « religion » taoïste me paraît peu digne de créance ; j'ai eu récemment l'occasion de poser le problème ([B. E. F. E.-O., II, 104](#)), et il n'est pas sans intérêt de voir un bonze chinois du XIII^e siècle faire, lui aussi, remonter aux temps troublés des Bonnets jaunes l'origine de l'église taoïque.

³ *houang-lao*, l'Empereur Jaune et Lao-tseu : leurs noms sont déjà associés dans les *Mémoires historiques* de Sseu-ma Ts'ien comme ceux des fondateurs du taoïsme (cf. *P'ei wen yun fou*).

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

Ce texte est suivi d'un commentaire, mais qui n'a de commun avec ce qui précède que de parler lui aussi de végétariens qui rendent un culte aux démons ; il s'y agit en réalité des Mo-ni : comme ce texte est curieux, je le donnerai plus loin.

Je ne connais pas d'autre fait concernant la secte du Nuage blanc au temps des Song ; Devéria a le premier signalé son existence sous les Yuan. Un texte de l'*Histoire des Yuan* (*Yuan che*, k. 24, p. 4) dit que, en l'an 1311, [...]. Devéria traduit : « Ordre de supprimer les officiaux des douze observances (*dhūta*) des bouddhistes, des prêtres du Tao, des Arkaons (prêtres chrétiens), des Danishmends et du culte du Nuage blanc. »

Je crois tout à fait impossible de rapprocher ainsi *dhūta* de *seng* (bonze) par dessus le nom des taoïstes, des Arkaons et des Danishmends. La seule explication qui me paraisse admissible est de faire des *dhūta* une catégorie à part. Les *dhūta* sont proprement une série d'observances religieuses, tantôt au nombre de douze, tantôt de treize ; de là le terme *hing t'eou-t'o*, pratiquer les *dhūta*, ou, comme dit Giles, « to lead a saintly life ». Le terme s'est beaucoup étendu ; on rencontre [] [] [], « homme des *dhūta* ». Ex : « parmi les hommes des *dhūta*, il était le premier » ¹. On trouve également *dhūta bhikṣu*, le « bhikṣu aux dhūtas » ². Enfin, de bonne heure, le terme qui désignait les observances en est venu à désigner celui qui pratiquait les observances. Les poètes en fournissent des exemples ³, mais aussi en dehors d'eux la littérature religieuse. Sous les T'ang, Tai-kia, le fondateur du Ts'eu-yun-sseu de Kien-tcheou, « exerçait toute son énergie (*rīrya*) ; ses contemporains l'avaient surnommé le dhūta » ⁴. Sous les T'ang encore, un bonze de l'actuel Tcheng-ting-fou (Tche-li) prend pour nom de religion Dhūta ; et suivant la règle qui met souvent

¹ *Tripit. jap.*, V, 76.

² *Tripit. jap.*, VII, 2.

³ Voir les exemples du *P'ei wen yun fou*, s. v. *t'o*.

⁴ *Song kao seng tchouan*, XIX, 54.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

en rapport les uns avec les autres les divers noms d'un individu, on lui applique l'étymologie de *dhūta* par *dhū*, secouer, ébranler, et on lui donne pour surnom « l'homme éminent qui secoue (s.-ent. les misères du monde) »¹. Enfin il est constant que, dans la littérature populaire principalement, *t'eou-t'o*, *dhūta*, signifie un bonze ; p.316 *lao-t'eou-t'o*, un vieux *dhūta*, un vieux bonze, est encore compris, sinon très usité. M. Giles a connu ce sens, et cite un exemple où il est dit : « Ainsi Confucius ne serait qu'un vieux *t'eou-t'o* (*dhūta*) à salutations et à oraisons ». Je crois donc que, dans le texte des Yuan, il faut interpréter *dhūta* comme désignant des individus. Mais alors le terme ne fait-il pas double emploi avec *seng*, *sangha*, bonze, et pourquoi en est-il ainsi séparé ? Je ne trouve pas de réponse bien plausible, et c'est en désespoir de cause que, voyant ces *dhūta* mentionnés à côté des adeptes du Lotus blanc, qui est issu du bouddhisme, je serais porté à les considérer comme des moines bouddhistes, d'une école à part, et qui peut-être donnaient une importance spéciale aux règles de discipline².

Il semblerait résulter de ce texte que la secte du Nuage blanc avait obtenu sous les Yuan une sorte de reconnaissance officielle ; c'est ce que montre un autre passage de l'histoire des Yuan, qui porte également sur l'année 1311 (k. 24, p. 2 v°) :

« Les censeurs dirent que l'administrateur général³ de la secte du Lotus blanc pour le Kiang-nan était un bonze aux cheveux non rasés, qu'il n'entourait pas de soins son père et sa mère, évitait les corvées et nuisait au peuple, et demandèrent qu'on

¹ *Ibid.*, XXX, 108.

² La liste, il faut le remarquer, est loin d'épuiser les confessions alors pratiquées en Chine ; ainsi le lamaïsme n'y figure pas.

³ Je ne sais quel était le nombre de ces administrateurs. Il semble y en avoir eu surtout pour le bouddhisme orthodoxe. Dans le *Tcho keng lou* (k. 30, appendice de l'édition du *Tsin tai pi chou*), il est question du bonze tibétain Yang-nien-tchen-kia qui, en 1284, viola les sépultures impériales des Song du Sud ; il y est qualifié de « administrateur général du bouddhisme au Kiang-nan » ; l'*Histoire des Yuan* (k. 2, p. 22) parle de ce même fait ; le bonze tibétain y était nommé Yang-lien-tchen-kia dans l'ancien texte ; la révision de K'ien-long l'a baptisé Kia-mou-yang-la-lo-tche. Mais il y est dit en effet que Koubilai-khan en avait fait « administrateur général du bouddhisme au Kiang-nan ».

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

lui reprît la lettre impériale ¹ et le sceau d'argent qu'il avait reçus et qu'on le contraignît à rentrer sur les registres du peuple. Ce fut accordé.

Il faut également rappeler ici le texte de l'*Histoire des Yuan* cité plus haut, et qui mentionne côte à côte l'école du Nuage blanc et celle du Lotus blanc.

Tous ces textes donnent quelque crédit à une anecdote assez étrange, rapportée au *Kouei sin tsa che* de Tcheou Mi ², et d'où il résulte qu'après la prise de Hang-tcheou par les Mongols, c'est à la secte du Nuage blanc qu'échut l'ancien emplacement du palais des Song méridionaux.

« Tchou Che-fou, du district de Ngan-ki ³, était le gendre du ministre Ma Pi-wou ⁴. Grâce à lui, un nommé Wen entra au service du ministre Ma. Mais récemment (ce Wen) se trouva à nouveau sans ressources, et il alla chercher appui auprès d'un bonze éminent de la secte du Nuage blanc. Mais il n'avait rien pour se le concilier. Aussi forgea-t-il une histoire. Jadis (Ma) Pi-wou lui aurait dit :

« Quand j'étais en charge de ministre, je recevais journallement les instructions verbales de Tou-tsong (1265-1274) ; p.317 (un jour) il me dit : « J'ai rêvé qu'un saint moine venait m'emprunter l'emplacement du palais pour en faire un lieu où (les prêtres) déposent leur bâton ⁵. Je le lui ai promis. Quel présage est-ce là ? » Bien qu'il vit là un mauvais présage, Ma n'aurait pas osé répondre. Et à présent le temple de la

¹ Les couvents un peu importants ont encore aujourd'hui de ces lettres patentes au sceau impérial.

² Édition du *Tsin tai pi chou*, 下, p. 37-38.

³ Sous-préfecture du Tchö-kiang.

⁴ Il s'agit de Ma T'ing-louan, dont Pi-wou est un *hao*. Cf. à son sujet le *Song che*, k. 414 et le *Kouei sin tsa che*, p. 15-16.

⁵ C'est-à-dire un temple.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

Prajña qu'a fondé le temple du Nuage blanc est précisément sur le palais proprement dit. On voyait par là que toute l'affaire était fixée à l'avance (par le ciel). Après quoi les disciples mentionnèrent ce récit sur les stèles du temple pour faire voir ce qu'il avait là de surnaturel. Hélas ! À supposer qu'au moment dit il y ait réellement eu un tel rêve, à ce moment le grand secrétaire Kia ¹ était tout-puissant, comment n'en aurait-il été parlé qu'à Ma seul ? Et à supposer que Ma ait réellement entendu ces paroles, comment ne les aurait-il fait connaître ni à ses fils et neveux, ni à ses parents et amis, pour en parler seulement à un domestique ? C'est là qu'on reconnaît l'effronterie des gens de peu. J'ai craint que les générations à venir, faute de savoir, ne crussent à la légère ; aussi ne pouvais-je m'abstenir de cette réfutation. ²

Quelle fut l'histoire postérieure de la secte ? Est-ce elle qui servi de thème à la pièce du théâtre des Yuan intitulée *Po-yun-ngan*, le *Temple du Nuage blanc* ? ³. Je ne sais, mais il me semble que des informations, si maigres encore soient-elles, que j'ai groupées dans ces notes, nous pouvons tirer dès maintenant ces conclusions :

¹ Il s'agit du fameux ministre de Tou-tsong, Kia Sseu-tao, dont la biographie est au chap. 474 de l'*Histoire des Song*.

² Toute cette anecdote ne va pas sans quelques difficultés. D'après le *Ta ts'ing yi t'ong tche*, l'ancien palais des Song du Sud aurait été brûlé en 1277, mais son emplacement aurait été ensuite accordé à ce même bonze tibétain Yang-lien-tchen-kia qui viola les tombes impériales en 1284, et il y aurait édifié cinq temples dont le Pao-kouo-sseu. Ces cinq temples auraient été détruits à leur tour dans les troubles où sombra la puissance mongole au XIV^e siècle (cf. *Ta ts'ing yi t'ong tche*, éd. lithogr., k. 217, p. 1). D'autre part, la note mise en appendice au *Tcho keng lou* sur ce viol des sépultures (cf. *supra*) dit que les ossements des tombes furent réunis dans un po-t'a, ou « stūpa blanc », élevé à Hang-tcheou sur l'emplacement de l'ancien palais. Ainsi c'est au bouddhisme orthodoxe, alors dirigé au Kiang-nan par le tibétain Yang-lien-tchen-kia, que l'emplacement du palais des Song aurait appartenu dans les années qui suivirent la chute des Song Méridionaux. Mais c'est aussi à cette époque que se place l'anecdote du *Kouei sin tsa che*. En attendant que d'autres textes nous renseignent plus sûrement, il ne me semble pas improbable que Yang-lien-tchen-kia, dont la conduite au Kiang-nan ne paraît pas avoir été gênée par des scrupules d'orthodoxie, ait lié partie avec la secte du Nuage blanc, dont l'appui n'était peut-être pas à dédaigner dans la région.

³ Ce titre est donné dans les listes du *Tcho keng lou*, k. 25, p. 9 de l'éd. du *Tsin tai pi chou*.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

1° La secte hérétique du Lotus blanc a été fondée peu avant 1133 par un bonze nommé Mao Tseu-yuan ;

2° La secte du Nuage blanc a été fondée peu avant 1108 par un bonze nommé K'ong Ts'ing-kio qui habitait Hang-tcheou ; elle a été rénovée vers 1202 par Chen Tche-yuan. Le champ d'action de la secte paraît toujours avoir été de préférence le Tchö-kiang et le Kiang-nan ;

3° Les deux sectes sont d'origine bouddhique et paraissent beaucoup plus pures d'éléments taoïstes que ne le seront les sectes des siècles suivants.

4° Toutes deux ont duré et prospéré sous les Song et sous les Yuan.

Il n'est pas douteux d'ailleurs que, tant dans les histoires régulières que surtout dans les nombreux recueils d'*Anecdota* laissés par des écrivains des Song, il se trouve d'autres textes qui nous renseigneront un jour plus complètement.

@

Notes additionnelles sur la secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

@

La secte du Lotus blanc. — ^{p.436} Dans une étude précédente sur la secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc, je me suis surtout attaché à étudier leur histoire au temps de leur fondation, sous la dynastie Song. Aux textes que j'ai cités touchant l'existence de la secte du Lotus blanc sous les Yuan, il faut joindre ceux-ci qui ont déjà été signalés, mais sans aucune référence, par M. Parker ¹ :

1° « (La première année *tche-ta*, 1308, le 8^e mois, au jour *ping-tseu*,) on prohiba l'Association du Lotus blanc et (on ordonna) de détruire ses temples et ses bâtiments ; tous ceux qui relevaient d'elle devaient être inscrits à nouveau sur les registres des hommes du peuple. ²

2° « (La deuxième année *tche-ta*, 1322, le 5^e mois intercalaire,) au jour *kouei-mao*, on interdit les cérémonies bouddhiques du Lotus blanc. ³

3° Enfin, pour ce qui est du rôle que jouèrent les adeptes du Lotus blanc à la fin de la dynastie mongole, le texte principal n'est pas la biographie de Han Lin-eul dans l'*Histoire des Ming*, que cite M. De Groot ⁴, mais le chapitre 42 de l'*Histoire des Yuan*, p. 3 et ss., s. a. 1351. Il est probable que c'est cette nouvelle forme du Lotus blanc, annonçant la venue de Maitreya, qui fut nommément désignée dans le Code sous le nom de « Association du Lotus blanc du Buddha Maitreya » ⁵.

¹ *China Review*, XXIV, 107 ; *China, her history, diplomacy and commerce*, p. 289.

² *Yuan che*, k. 22, p. 10 v°.

³ *Yuan che*, k. 28, p. 2 v°.

⁴ *Sectarianism and religious persecution in China*, p. 165.

⁵ Cf. De Groot. *loc. laud.*, p. 137. — M. Parker (*China*, p. 289) donne pour cette révolte du père de Han Lin-eul la date de 1349 qui ne me paraît appuyée par aucun texte. — Sur

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

La secte du Nuage blanc. — Dans ma note précédente (p. 312 et ss.), j'ai étudié les textes du *Fo tsou t'ong ki* qui font remonter la fondation de la secte du Nuage blanc au séjour que le bonze K'ong Ts'ing-kio fit en 1108 au temple du Nuage blanc de Hang-tcheou. Je n'avais pu déterminer quel était ce temple du Nuage blanc ; heureusement M. Vissière a trouvé et a eu l'amabilité de me communiquer un texte qui précise sur ce point les données du *Fo tsou t'ong ki*. Ce texte se trouve au k. 5, p. 30 v^o du *Hou chan pien lan* ¹, dans la description du mont Ling-yin ; il est ainsi conçu :

« Po-yun-ngan (Temple du Nuage blanc). — Il se trouve à l'ouest du Tche-tche-t'ang. Dans la période *yuan-yeou* (1086-1093) des Song, le bonze Ts'ing-kio y habita. Il fonda lui-même une secte et, la nommant d'après le temple, l'appela la secte du Nuage blanc. Voir le *Che che ki kou lio*.

Suit une poésie sur le monastère, par le bonze Yuan-tchao.

N'ayant à ma disposition que cet extrait du *Hou chan pien lan*, je ne puis dire quel bâtiment est ce Tche-tche-t'ang, dont il a dû être question auparavant. Néanmoins le seul fait que le Po-yun-ngan se trouve sur le mont Ling-yin nous donne une approximation satisfaisante. Le mont Ling-yin a été de tout temps un des sites favoris des reclus ; il en est question dès le début du VI^e siècle dans le *Chouei king tchou* de Li Tao-yuan ². Le *Ta tsing yi t'ong tche* ³ dit du Ling-yin-sseu, ou Temple du Ling-yin, qui tire son nom de la montagne sur laquelle il est situé, qu'il se trouve à 15 *li* à l'ouest de Ts'ien-t'ang ; or Ts'ien-t'ang est l'une des deux sous-préfectures entre lesquelles est partagée la ville de Hang-

un autre soulèvement fait en 610 au nom de Maitreya, cf. *Souei chou*, k. 3, p. 6 v^o. — La secte du Lotus blanc invoquait spécialement Mahāmāyūrī. Cf. le *T'ien hia kiun kouo li ping chou*, k. 118, p. 1 v^o.

¹ Le *Hou chan pien lan*, en 12 k., est l'œuvre de Tchai Hao, mort en 1788 ; Tchai Hao est surtout connu comme l'auteur du *T'ong sou pien* ; on trouvera sa biographie et la liste de ses œuvres tant imprimées qu'inédites dans le k. 255. pp. 24 et ss., du *Kouo tch'ao ki hien lei tcheng tch'ou pien*.

² K. 216, p. 3 de l'édition lithographique publiée à Hang-tcheou en 1897.

³ Cf. *Sseu k'ou ts'iuan chou*, k. 145, p. 14 de l'édition de Canton en petit format.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

tcheou. Le p.⁴³⁸ temple du Nuage blanc, situé lui aussi sur le Mont Ling-yin, était donc également dans cette région pittoresque du Lac de l'Ouest que les poètes chinois ont souvent célébrée.

L'information du *Hou chan pien lan* diffère de celle du *Fo tsou t'ong ki* en ce qu'elle place le séjour de K'ong Ts'ing-kio au Temple du Nuage blanc en 1086-1093 au lieu de 1108. Le *Hou chan pien lan* indique comme sa source le *Che che ki kou lio*. Ce dernier ouvrage est connu ; c'est une compilation en 4 k. faite sous les Yuan par le bonze Kio-ngan, et qui va des origines à l'an 1276 ; les faits sont rangés par ordre d'années. Au commencement du XIX^e siècle, le bibliophile Tchang Kin-wou possédait un exemplaire de l'édition des Yuan ¹ ; il y a une édition publiée sous les Ming par Yen Eul-kia. Notre bibliothèque ne possède pas l'ouvrage, mais il se trouve à la Bibliothèque Nationale ² ; son étude permettra peut-être de décider entre la date de 1086-1093 que dit lui emprunter le *Hou chan pien lan* et celle de 1108 que donne le *Fo tsou t'ong ki*.

Pour l'histoire de la secte du Nuage blanc au temps des Mongols, j'ai également à signaler quelques textes nouveaux :

1° (*Yuan che*, k. 21, p. 4 r°.)

« (La 7^e année *ta-tö*, 1303, le 7^e mois, au jour *ting-tch'eu*), on abolit l'office d'administrateur de la secte du Nuage blanc au Kiang-nan. Les terres qui en dépendaient durent acquitter les taxes conformément aux règlements en vigueur. »

2° (*Yuan che*, k. 21, p. 10 r°.)

« (La 10^e année *ta-tö*, 1306, le premier mois,) au jour *meou-wou*, on abolit les offices d'administrateurs religieux ³ de la secte du Nuage blanc au Kiang-nan. On força à rentrer sous la

¹ Cf. son *Ngai je tsing tou ts'ang chou tche*, k. 28, p. 15.

² Cf. Courant, *Catalogue*, n° 351-352.

³ Traduction hypothétique ; *seng-lou* est un titre connu de la hiérarchie administrative du bouddhisme, mais il n'en est pas de même de *tou-seng-lou*.

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

juridiction des préfectures les gens du peuple (qui dépendaient de ces offices), les bonzes à rentrer sous la juridiction de leurs temples respectifs, et les terres durent toutes payer les taxes. »

3° (*Yuan che*, k. 22. p. 10 r°.)

« (La première année *tche-ta*, 1308, le 3^e mois, au jour *ting-mao*), on rétablit les offices administratifs de la secte du Nuage blanc ; (les administrateurs) furent classés au premier degré inférieur ; on en établit trois. »

4° (*Yuan che*, k. 23, p. 1 v°.)

« (La 2^e année *tche-ta*, 1309, le 3^e mois), au jour *sin-mao*, on supprima l'office de la secte du Nuage blanc à Hang-tcheou, et on établit des offices « dhyâniques » ¹ des dhūtas pour le Houkoug. »

Quelque obscure que soit la seconde partie de ce texte, il confirme l'interprétation que j'ai proposée (p. 315) pour le texte de 1311 signalé par Devéria, où il faut, selon moi, voir dans les offices des dhūtas une catégorie à part de tribunaux ecclésiastiques. Mais je ne suis pas encore en état de dire quelle fut l'histoire de cette secte nouvelle. Tout au plus pourrait-on voir une indication dans ce fait que lors de la révolte de Houang ^{p.439} Houa en 1283, ses adhérents, « au nombre de quelques centaines de mille », s'intitulaient T'eou-t'o-kiun, l'« Armée des Dhūtas » ².

5° Le texte cité par Devéria auquel je viens de faire allusion est attribué par lui à 1312, mais le simple examen du *Yuan che* auquel il renvoie montre qu'il y a eu méprise de sa part et qu'il faut lire 1311. M.

¹ Ce barbarisme est employé ici faute de pouvoir préciser le sens de *tch'an-lou*.

² Cf. *Yuan che*, k. 12, p. 9 v° ; k. 131, p. 6 r°. Houang Houa avait un commandement militaire à Kien-ning ; ses adhérents, soulevés contre les Mongols, comptaient l'année 1283 comme la 5^e année *siang-hing* des Song. Houang Houa se donna la mort en 1284 (*Yuan che*, k. 13, p. 2 v°), mais ses partisans, dits les « Brigands de Yu », donnèrent souvent du mal aux généraux mongols (cf. *Yuan che*, k. 15, p. 2 v° ; k. 15, p. 10 v° ; k. 16, p. 3 v°).

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

Parker ¹ semble avoir connu un texte similaire qui serait de la 2^e lune de 1310, mais, comme à l'ordinaire, sa note n'est accompagnée d'aucune référence.

6° (*Yuan-che*, k. 26, p. 7 r°.)

« (La 6^e année *you-yeou*, 1319, le 10^e mois, au jour *yi-mao*), les fonctionnaires de l'administration civile métropolitaine dirent que l'administrateur général de la secte du Nuage blanc, Chen Ming-jen, s'était emparé par force de 20.000 *k'ing* de terres du peuple, et avait attiré à lui par mensonge 100.000 laïques ; qu'il corrompait son entourage immédiat et conquérait une renommée mensongère ; que déjà un édit avait ordonné de le poursuivre ; mais qu'ils [*les fonctionnaires en question*] demandaient à ce qu'on obligeât ses partisans à rendre les biens du peuple dont ils s'étaient emparés ; pour ce qui était de leurs actions contraires aux lois, il convenait de faire une enquête. Il y eut un édit : « Je sais que Chen Ming-jen est pervers et mauvais. Qu'on le soumette à une enquête sévère. »

7° (*Yuan-che*, k. 26, p. 8.)

« (Le premier mois de la 7^e année *yen-yeou*, 1320) au jour *sin-mao*, le gouverneur de la province de Kiang-tchö, Hei-lu, fit savoir que le bonze du Nuage blanc Chen Ming-jen s'était permis d'ordonner plus de 4.800 bonzes ² et avait reçu (pour cela) plus de 40.000 *ting* ³ en papier-monnaie ; qu'après avoir prétendu se soumettre, il avait chargé son disciple Chen

¹ *China Review*, XXIV, 157. Dans cette même note, c'est bien à tort que M. Parker veut lire Mou-hou, les Mages, au lieu de Chou-hou ; Chou-hou désigne les Juifs.

² Ce sont les autorités administratives qui fixent le nombre des ordinations, constatées par des diplômes dits *tou-t'ie*.

³ Le *ting* correspondait à dix taëls argent, mais le papier-monnaie n'ayant au temps des Mongols que la moitié de sa valeur nominale, la puissance d'échange du *ting* de papier-monnaie ne fut jamais, au plus, que de cinq taëls d'argent. Cf. sur le *ting* [Yule, Marco Polo, éd. Cordier, I, 426-430.](#)

La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc

Tch'ong-cheng de se rendre secrètement à la capitale pour obtenir des appuis par corruption ; (Hei-lu) demandait qu'on arrêtât et conduisît au Kiang-tchö (Chen Tch'ong-cheng) afin que les cas (des coupables) fussent jugés simultanément. Ce fut accordé.

8° (*Yuan-che*, k. 27, p. 1 v°.)

« (La septième année *yen-yeou*, 1320, de Jen-tsong des Yuan, le deuxième mois, au jour *ting-mao*), l'administrateur de la secte du Nuage blanc, Chen Ming-jen, fut jugé pour actes contraires aux lois ; un ordre impérial prescrivit d'inscrire sur les registres comme gens du peuple ceux qui au Kiang-nan, avaient de leur propre autorité pris le nom de bonzes du Nuage blanc. »

L'histoire religieuse de la dynastie mongole n'est pas encore faite, et il n'y a pas à tirer de conclusions de textes aussi rares et aussi brefs que ceux que nous venons d'étudier. On y sent cependant que la dynastie étrangère régnant dans le Nord n'est qu'à moitié maîtresse des populations du Centre et du Sud ; le Kiang-nan et le Tchö-kiang, qui furent les dernières provinces soumises aux empereurs Song, sont les principaux centres d'une opposition dont la querelle dynastique se couvre d'un manteau religieux ; la dynastie mongole doit compter avec les sectes ; elle les reconnaît tour à tour et les poursuit ; au jour de sa ruine, elle les retrouve en face d'elle.

@